



## FICHE ACTION 4 – L'accompagnement des parcours de vie des jeunes

**Domaine** : L'accompagnement des jeunes dans une approche collective

### Nom de l'action :

L'engagement des jeunes

L'autonomisation des jeunes

La prévention des risques de déviance et de décrochage scolaire chez les jeunes

### Objectifs de l'action :

- Favoriser la prise de décision collective et les choix des jeunes
- Impliquer les jeunes dans la vie de la structure autour d'une construction collective de projets
- Favoriser l'implication de jeunes dans le CA de l'association gestionnaire Espace Baudelaire pour relayer la parole des jeunes dans cette instance et les associer à la construction de son projet associatif
- Valoriser les compétences des jeunes
- Renforcer les liens entre les jeunes
- Intégrer progressivement des préadolescents vers l'Accueil Jeunes pour permettre un passage en douceur entre des modalités d'accueil qui ne conviennent plus aux jeunes tout en continuant de les sécuriser avec leurs familles
- Favoriser l'émancipation des jeunes et ainsi leur permettre d'être acteurs de leur citoyenneté
- Concevoir les actions collectives comme autant d'occasions de sensibilisations thématiques en groupe et d'élargissement de l'ouverture culturelle, sportive ou de loisirs
- Renforcer et enrichir la prise en charge individuelle
- Repérer et agir contre le décrochage scolaire et certaines formes de déviance, de mal être global de certains jeunes, accentués par la crise sanitaire

## **Moyens de l'action :**

Moyens humains : 2 animateurs jeunesse en ETP, une référente famille en ETP et une animatrice famille à mi-temps

Moyens matériels et logistiques : 2 sites de l'Espace Baudelaire et de l'Envers Baudelaire

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) :  
Prestation de service ordinaire de la CAF 21

## **Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...)**

### **- L'engagement des jeunes**

**Accompagnement d'une démarche citoyenne et participative chez les jeunes** en les amenant à choisir collectivement et à organiser des actions ensemble, à co-construire des projets (avec les animateurs, des intervenants, des partenaires), à s'investir dans une instance décisionnaire de la structure en participant aux assemblées générales de la nouvelle association gestionnaire Espace Baudelaire sur des sujets qui les concernent.

**Inscription des jeunes dans la vie du quartier** en leur permettant de comprendre le fonctionnement de la Ville, en les encourageant à participer aux Ateliers de quartier Varennes Joffre Toison d'Or, en leur permettant d'identifier les différents espaces où ils peuvent s'investir, en relayant auprès d'eux des informations sur des besoins/attentes/problématiques de la Ville, de la société, en les amenant à s'investir dans les événements organisés par l'Espace Baudelaire et à s'engager dans des projets solidaires, d'éducation, de protection de l'environnement, ...

**Accompagnement pour faire émerger les initiatives individuelles et collectives des jeunes** en favorisant l'expression des attentes, des besoins, des propositions et des prises d'initiatives. Pour ce faire :

- **Organisation de moments de réflexion et d'échanges propices à l'expression des envies, des opinions** en créant les espaces et les moments dans cet objectif, en mettant un cadre favorisant la prise de parole de chacun et le choix collectif (**construction d'un séjour par les jeunes pour l'été 2022** avec une douzaine de jeunes)
- **Travail sur la mobilité des jeunes** (réalisation d'heures de bénévolat par des jeunes pour les aides au permis de conduire, pour la bourse étudiante, mettre en place des actions permettant aux jeunes de sortir du quartier, de la ville, de la région ou du pays, et favoriser l'intégration en milieu professionnel avec l'accompagnement sur la recherche de stages par exemple)
- **Accompagnement vers le faire soi-même et le faire ensemble** en impliquant les jeunes dans les différents choix liés à leur espace dédié (aménagement, déco, règles de vie), en les invitant à être à l'initiative, projeter, organiser, mener un projet et en faire le bilan, en les accompagnant vers des dispositifs permettant de mener leurs projets (ANCV, dispositifs du CRIJ BFC comme Déclic, diffusion de la e-carte avantages jeunes du CRIJ BFC à l'Espace Baudelaire)

**Développement de liens entre les jeunes et les autres générations.** Les rapports intergénérationnels basés sur l'échange, l'écoute, la confiance et le respect réciproque, sont bénéfiques pour les uns comme pour les autres. Pour les aînés, c'est l'occasion de transmettre, raconter des moments de vie, faire découvrir des activités, partager leur expérience. Pour les jeunes, ce sont des moments privilégiés de découverte, d'attention et

également de partage de leurs propres activités. L'Espace Baudelaire est donc attentif à créer des espaces de rencontres et d'échanges favorisant les liens intergénérationnels et permettant en particulier d'échanger sur les valeurs des aînés et des jeunes, leur rapport à leur environnement, à la société, etc... Et ainsi, participer à un enrichissement personnel et au développement du lien social.

- **Organisation d'actions intergénérationnelles** (activités partagées comme la fête de quartier, le repas d'habitants, évènements, soirées débats, cinéma, théâtre...) et d'actions autour de la parentalité (aménagement des sites avec des ateliers couture, activités dans le Fab Lab, animations hors les murs, sorties familles, séjour familles/adultes...)
- **Transversalité** entre les pôles **jeunesse / famille / adulte** de la structure et mise en place **d'actions passerelles** pour permettre **l'intégration des jeunes à l'Accueil Jeunes** en impliquant les parents, des temps de rencontre entre les structures jeunes et les structures accueillant des personnes âgées
- **Création et utilisation d'outils de communication intergénérationnels** en adaptant ces outils à tous les publics et en jouant un rôle de transmission envers les jeunes, les adultes et les personnes âgées pour s'approprier tous les outils de communication (réseaux sociaux)

#### **- L'autonomisation des jeunes**

**Développement d'un réseau jeunesse** en identifiant les partenaires potentiels et les ressources du territoire : mettre en lien/alimenter le réseau autour du jeune, interpeller les partenaires sur certaines problématiques pour lesquelles l'animateur n'est pas compétent

**Animation de ce réseau jeunesse** en identifiant les participants (et en se faisant identifier par eux : valoriser l'expertise de l'animateur jeunesse, rendre visible et lisible sa qualité d'expert de terrain)

#### **Information sur les dispositifs existants/les projets possibles**

Organisation de temps de **rencontre et d'échanges sur des problématiques identifiées**/des besoins identifiés

**Accompagnement du jeune au quotidien** dans son évolution pour créer un lien de confiance, une relation privilégiée et être plus à même de connaître/identifier les difficultés, les besoins du jeune

**Présence active sur le terrain** pour aller à la rencontre des jeunes non captifs et créer une proximité de quartier avec ceux qui sont déjà connus par l'équipe

**Communication sur les missions/champs d'intervention de l'AJ** auprès des jeunes et des parents, des partenaires

**Aller vers les familles**, communiquer tout en respectant l'inimitié du jeune

**Organisation de temps de loisirs collectifs avec les jeunes MNA** (mineurs non accompagnés) en lien avec l'ADEF0 : participation à des réunions d'équipe de l'ADEF0 pour construire des temps de rencontre et de création de liens avec les MNA, notamment sur des ateliers de rue vers le foyer, puis accueillir ces jeunes sur des loisirs collectifs à l'Envers Baudelaire ou le city stade une fois ce lien créé

#### **- La prévention des risques de déviance et de décrochage scolaire**

**Mise en œuvre d'actions de sensibilisation en partenariat avec les Collèges et le Lycée** : créer/entretenir le lien, organiser des réunions collectives avec les collèges/lycées, les parents, les partenaires jeunesse en utilisant notamment des outils déjà éprouvés

**Accueil et animation autour de l'exposition sur la justice pour les mineurs** « Mes droits, mes devoirs » et le **dispositif « Démocratie et Courage »** développé par la Fédération Léo Lagrange pour travailler avec les jeunes sur les discriminations, la violence par le biais d'**interventions menées sur les temps scolaires dans le cadre du CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté)**

**Accueil de mesures de responsabilisation** à partir de conventions partagées avec les Collèges Malraux, Collège Roupnel et Collège Carnot lors de l'exclusion d'élèves collégiens pour pouvoir les accueillir et travailler avec eux en lien avec les motifs de leur exclusion

**Développement de l'animation de proximité** : lutter contre la déscolarisation et le décrochage scolaire en accompagnant dans la résolution de problématiques autour de la précarité, en favorisant le renforcement des liens sociaux pour pouvoir repérer le mal être chez certains jeunes (Promeneurs du Net), en allant à la rencontre des jeunes non captifs, en travaillant en partenariat avec le service de Médiation/Prévention de Dijon Métropole qui va intervenir dans la rue et au domicile des habitants sur des enjeux de parentalité et en prévention de l'absentéisme, du décrochage et de l'exclusion scolaire

**Point relais d'informations/de rencontres** et mise à disposition d'outils de prévention (prospectus, moyens de contraception etc.), écoute des jeunes en provoquant des sujets, en les accompagnant vers les partenaires compétents quand ils se confient ou qu'il est observé des déviations

**Débats, échanges sur les conduites à risques** : espaces dédiés, identification et disponibilité (personnes de confiance), mise en place d'activités ludiques (jeux) sur les thématiques pour sensibiliser les jeunes, soirées à thème (téléphone, écrans, alcool, drogues, sexe, réseaux sociaux etc ...)

### **Dates ou périodes de l'action**

Les mercredis, les samedis et les jours des vacances scolaires pour les actions sur le temps libre des jeunes

Les jours de semaines et soirées pour les actions partenariales, dans le cadre du CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) avec les Collèges et le Lycée ou dans le cadre de mesures de responsabilisation qui sont menées sur les temps scolaires

### **Lieu(x) de déroulement de l'action**

- 2 sites de l'Espace Baudelaire et de l'Envers Baudelaire,
- espaces publics,
- locaux du Collège Malraux et du Lycée Charles de Gaulle

### **Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :**

- Les jeunes de 11/17 ans scolarisés ou pas, issus du quartier
- Une cinquantaine de Mineurs Non Accompagnés accueillie au foyer Blanqui
- Les jeunes de 18/25 ans
- Les familles des jeunes

### **Tarifs pratiqués :**

Gratuité, tarifs uniques symboliques ou tarification différenciée proportionnelle aux revenus des familles et des jeunes

## **Partenaires :**

Collège Malraux, Collège Clos de Pouilly, Lycée Charles de Gaulle, ALSH Baudelaire, ADEFO, CADA, La Vapeur, autres centres sociaux / MJC, MILO, service Médiation/Prévention de Dijon Métropole, PJJ, service Education Jeunesse de la Ville, CRIJ BFC, ...

## **Critères d'évaluation :**

### **L'amplitude de la participation des jeunes**

- Nombre de participants
- Régularité de leur participation

### **La diversité de la participation**

- Participation paritaire entre filles et garçons
- Ages des participants
- Participation des jeunes issus des diverses couches sociales, en particulier les couches populaires
- Participation des familles des jeunes
- Participation des jeunes issus de l'immigration
- Participation des plus précaires
- Participation équilibrée des différents IRIS composant le quartier Varennes/Joffre/Toison d'Or

### **Les différences d'implication des jeunes**

- Participation individuelle des jeunes
- Participation collective

### **L'autonomie des jeunes**

- Quels sont les rôles et les responsabilités des jeunes dans les actions ?
- Les actions initiées par les jeunes sont-elles en capacité d'être conduites en autonomie ?
- Les jeunes proposent-ils des actions nouvelles, viennent-ils enrichir le projet jeunesse ?
- Motifs de l'implication ou de la participation des jeunes
- Progression vers la responsabilisation des jeunes
- Prise en charge des jeunes

### **L'Engagement des jeunes**

- Nombre de projets portés par les jeunes
- Capacité des jeunes à prendre des décisions et faire des choix
- Durabilité dans l'engagement des jeunes
- Nature des projets portés par les jeunes/ Ces actions sont-elles bien représentatives de l'intérêt général ?

### **Les moyens dédiés**

- Les ressources mises à la disposition de la participation des jeunes : humaines, matérielles, financières

### **Portée/efficacité de la prévention du décrochage scolaire et des formes de déviance**

- Nombre de mesures de responsabilisation confiées par les établissements
- Confiance des établissements pour faire intervenir les animateurs sur les temps scolaires
- Déroulement de ces mesures et animations préventives : participation des jeunes, portée sur les jeunes, observations sur les comportements à l'issue de ces mesures
- Fréquentation des jeunes à l'Accueil Jeunes après ces rencontres contraintes
- Messages/discours portés par les pairs dans la durée

**Budget prévisionnel annuel de l'action : 138 425 € pour 2024, 140 501 € pour 2025, montants non encore déterminés pour 2026 et 2027**

**Participation financière de la Ville : 108 000 € pour 2024, 108 000 € pour 2025, 108 000 € pour 2026 et 108 000 € pour 2027**